

Association 901 Moto Club

Saint-Paul-le-Jeune, le 7 mars 2017

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 3 mars 2017 St Paul le Jeune

Nombre de présents : 14

Nombre de membres représentés : 6

Ordre du jour :

1. Rapport moral et compte rendu d'activité
2. Rapport financier pour l'année 2016
3. Renouvellement du bureau de l'association
4. Montant des cotisations pour l'année 2017
5. Programme d'activité pour l'année 2017
6. Questions diverses

Début de séance à 18 heures au local municipal « Repaire » de St Paul le Jeune

Jean NIZOUX est désigné Président de séance

Denis NIZOUX est désigné secrétaire de séance

En début de réunion, un moment de recueillement est partagé à la mémoire de Laurent CARIO.

1. Rapport moral et compte rendu d'activité

Le rapport moral et le compte rendu d'activité sont présentés par Jean Nizoux.

En 2016, 29 personnes ont réglé leur cotisation, permettant au club d'assurer, et au-delà, le fonctionnement de l'association

Nos sorties ont lieu le dimanche en principe toutes les trois semaines, deux fois une demie journée suivies d'une journée entière. Le mauvais temps nous a conduit à reporter ces balades, de temps en temps, mais nous avons organisé douze sorties cette année.

Le repas annuel s'est tenu le 3 juin dernier au restaurant la Padelle. Le plaisir d'être ensemble était bien là !

Reporté à trois reprises à cause du mauvais temps, la décision a été prise de reporter le rallye sur l'année à venir.

Le rapport moral et le compte rendu d'activité sont approuvés à l'unanimité.

2. Rapport financier pour l'année 2016

Le rapport financier est présenté par Jean NIZOUX, trésorier.

Le club est en bonne santé financière. Les cotisations représentent notre principale ressource 640 € auxquels s'ajoutent un report du solde de l'an passé de 179.70 €.

Il faut ajouter 147, 43 € de bénéfices pour les goodies (essentiellement les écussons brodés) une fois enlevé le coût de leur fabrication, écussons et stickers.

Nos dépenses tiennent en quelques postes dont les plus importants (hors écussons et autres) tiennent dans l'assurance du Club auprès de la MACIF (près de 100 €), des frais internet (hébergement auprès d'OVH), de papeterie diverse, en particulier pour l'organisation du rallye et surtout dans la participation du club au repas annuel (160 €).

En raison des bénéfices faits sur les écussons, un excédent de 605,46 € sera donc reporté sur l'exercice 2017.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

3. Renouvellement du bureau de l'association

Suite au décès de Laurent CARIO et à la démission de Jérôme SAGNARD, secrétaire, sont élus à l'unanimité les personnes suivantes :

Président Jean NIZOUX
Trésorier Claude GARIN
Secrétaire Denis NIZOUX

Le président, représentant légal du club, disposera de la signature sur le compte bancaire (Crédit Agricole de Saint-Paul-le-Jeune) et donnera pouvoir sur ce compte au trésorier.

4. Montant des cotisations pour l'année 2017

Les montants des cotisations sont reconduits pour 2017, à savoir : 25 € par membre et 40 € par couple. Le succès des écussons du club étant probant et compte tenu de la réduction du coût de leur fabrication, la décision a été prise d'en donner un à chaque membre du club et d'en fournir également un gratuitement à chaque nouvel adhérent.

5. Programme d'activité pour 2017

Le rythme d'une programmation de sorties toutes les trois semaines est maintenu. (deux sur la demie journée et une sur la journée) En cas d'imprévu ne permettant pas le déroulement de la sortie, celle ci sera automatiquement reportée à la semaine suivante. Le jour de sortie est maintenu le dimanche.

Le rallye qui avait été préparé en 2016, reporté à 3 reprises du fait de conditions météorologiques défavorables, est à nouveau programmé pour ce printemps 2017. Il aura lieu le 4 ou le 11 juin selon les mêmes modalités, à savoir : Il est limité aux membres du 901 moto club avec possibilité pour chacun d'inviter une moto supplémentaire. Il sera organisé par Denis NIZOUX et 3 personnes se sont proposées pour l'aider dans cette mission : Jutta STROTH, Pierrot MAURY et Thierry LAURANT.

6. Questions diverses

Séances de roulage au pôle mécanique d'Ales (référent Philippe BUTTIN)
Trajectoires de Sécurité des gendarmes (référent Sylvain KOEBLEN)
Utilisation du site internet 901motoclub.fr (référent Jean NIZOUX)
Plusieurs échanges également à propos de la communication par le club des informations personnelles des membres, ainsi que le repas annuel au cours ou en dehors d'une sortie dominicale.

La séance a été levée à 20 heures. Elle a été suivie du traditionnel pot de l'amitié chez Eric au Bar des Sports de Saint-Paul-le-Jeune.

Merci à tous pour votre participation et bonne humeur !